

<http://ac-grenoble.fr/ien.annecy3/spip.php?article209>

Prévention et information sur les incendies domestiques et exercices d'évacuation

- Espace administratif - Prévention des risques et sécurité -

Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2006

Copyright © Inspection de l'Éducation Nationale - Anecy Ouest - Tous droits
réservés

En France, les incendies domestiques sont encore trop nombreux et meurtriers. Les enfants sont les principales victimes de ces incendies car ils sont les plus démunis face à ces événements et adoptent de mauvais réflexes (se réfugient sous les meubles ou dans les étages au lieu d'évacuer les lieux au plus vite).

Chaque automne, la Direction de la Défense et la Sécurité Civile participent avec de nombreux partenaires et services de l'État à une campagne d'information. Afin de vous associer pleinement à cette campagne, vous pouvez accéder [en cliquant sur ce lien à la plaquette d'information sur les risques, les précautions à prendre et les mesures à appliquer en cas d'incendie](#).

Chaque année, vous devez procéder à **trois exercices d'évacuation** dans vos établissements. À cette occasion, il est important de procéder à des séances d'information pour rappeler les consignes à tenir tant à l'école qu'à la maison en cas d'incendie afin de sensibiliser les adultes de l'établissement et les jeunes, et ainsi leur apprendre les bons réflexes dès leur plus jeune âge.

Ces séances peuvent éventuellement être travaillées en liaison avec les pompiers de votre zone.

Les jeunes ayant bénéficié de cette information deviendront ainsi acteurs de leur propre sécurité et de celle des autres dans une démarche citoyenne.